PIERRE CRESSONNIER (1861-?)

A la veille du conflit, le clerc d'avoué Pierre Cressonnier travaille dans l'étude arrageoise de Gustave Tricart rue Chanzy.

A partir de septembre 1914, il devient le dépositaire des titres et dossiers de l'étude, Gustave Tricart étant réfugié à Bellevue en Seine-et-Oise. Il veille alors sur les biens et les dossiers de son employeur à qui il rend compte très régulièrement par courrier.

Au travers des quelques 180 lettres conservées sur une durée de quatre ans, on peut suivre Pierre Cressonnier s'acquittant scrupuleusement de sa tâche.

Si l'étude de Gustave Tricart est bombardée dès octobre 1914, Pierre Cressonnier continue de veiller sur les valeurs et titres enterrés dans le jardin, auxquels il fait de fréquentes et sibyllines allusions dans sa correspondance.

Il rédige ses lettres la plupart du temps en deux parties : la première où il s'efforce de rassurer Gustave Tricart et sa famille sur le sort de leurs biens, et la seconde, où il tient un journal hebdomadaire des évènements survenus à Arras.

Dans le même temps, Pierre Cressonnier est nommé greffier du tribunal d'Arras et auxiliaire du juge de paix en juillet 1915. Il ne quitte Arras qu'au moment de l'offensive allemande du printemps 1918.
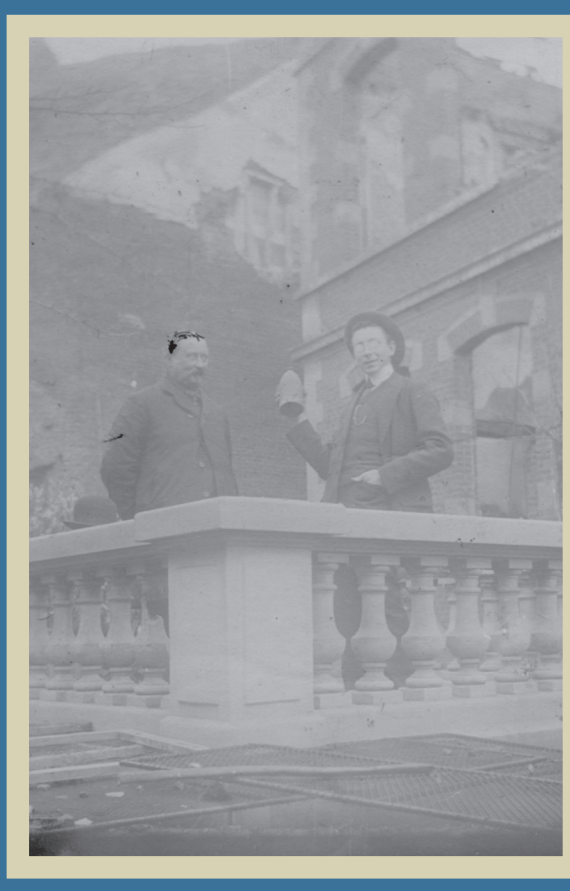
Au lendemain du conflit, c'est à Chaulnes qu'il officie en tant que juge de paix.